

Circuit d'Echecs Gascon 2024

Règlement Intérieur

Préambule

Le texte français constitue la version officielle de ce règlement intérieur et de ses annexes.
Dans ces Règles, les termes ‘‘joueur’’ et ‘‘il’’ doivent s’entendre tant au masculin qu’au féminin.

Dans ces règles les termes :

FFE signifie Fédération Française des Echecs

FIDE signifie Fédération Internationale Des Echecs

<u>Article 1 Organisation</u>	<u>2</u>
<u>Article 2 Règles</u>	<u>2</u>
2.1 Forfait	2
2.2 Moyens de Communication	2
<u>Article 3 Tournoi</u>	<u>2</u>
3.1 Appariements	2
3.2 Cadence de jeu	2
3.3 Horaires	2
3.4 Classement et départage	2
<u>Article 4 Participants</u>	<u>3</u>
4.1. Droits d’inscriptions	3
4.3. Respect du règlement	3
<u>Article 5 Prix</u>	<u>3</u>
5.1. Attribution des prix	3
5.2. Liste des prix	3
<u>Article 6 Divers</u>	<u>3</u>
6.1 Photographies & Droit à l’image	3
6.2 Responsabilité	3

Article 1 Organisation

Le Cercle d'Echecs Risclois organise le Circuit d'Echecs Gascon 2024 du 4 au 10 août 2024 à la Tour de Termes d'Armagnac, au Château de Fitère, Château de Perron, domaine Pichard et au domaine Sergent. Les tournois sont homologués sous les numéros 62532 (A), 62533 (B), 62534 (C) 62535 (open). L'arbitrage est assuré par M. LUCAZEAU Alain, AFE1.

Article 2 Règles

Les règles du jeu sont celles définies par la FIDE, en vigueur à la date de la première ronde.

2.1 Forfait

Les joueurs absents sont déclarés forfaits 30 minutes après le début effectif des rondes. Disposition particulière pour la Ronde 1 : le retard autorisé avant forfait est de 60 minutes.

2.2 Moyens de Communication

Les joueurs ne sont pas autorisés à utiliser un moyen de communication durant les parties. Les téléphones portables ne devront émettre aucun son ni lumière. L'infraction à cette règle est sanctionnée par la perte de la partie.

Article 3 Tournoi

3.1 Appariements

Les appariements des tournois A-B-C se font au système toutes rondes, 7 parties.

Le dernier tournoi « Open » se fait au système suisse intégral en 7 rondes.

Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence et réglé leurs droits d'inscription.

Les appariements sont effectués à partir du logiciel Papi, dernière version disponible sur le site de la FFE. Les appariements seront affichés provisoirement, et seront officiels 30mn avant le début des rencontres

3.2 Cadence de jeu

Les parties se joueront en 1h30 avec un rajout de temps de 30 secondes par coups pour la totalité de la partie. La notation est donc obligatoire durant toute la partie.

3.3 Horaires

Pointage	dimanche 4 août 2024	de 14h00 à 16h30	au château de Fitère
Ronde 1	dimanche 4 août 2024	à 17h00	au château de Fitère
Ronde 2	lundi 5 août 2024	à 14h00	au domaine Sergent
Ronde 3	mardi 6 août 2024	à 09h00	au château de Crouseilles
Ronde 4	mardi 6 août 2024	à 14h00	au château de Crouseilles
RAPIDE	mercredi 7 août 2024	à partir de 14h00	au château de Crouseilles
Ronde 5	jeudi 8 août 2024	à 14h00	au domaine Pichard
Ronde 6	vendredi 9 août 2024	à 14h00	au domaine Pichard
Ronde 7	samedi 10 août 2024	à 09h00	à la halle de Riscle
Remise des prix	samedi 10 août 2024	à 14h30	à la halle de Riscle

3.4 Classement et départage

Le classement est établi au nombre de points de parties suivant le barème : gain 3 points, nulle 1 point, perte 0 point.

En cas d'égalité les joueurs seront départagés en appliquant successivement les systèmes suivants : Sonnenborn-Berger, Kashdan et Performance.

Article 4 Participants

4.1. Droits d'inscriptions

Seniors et vétérans : 40€ (60€ à partir du 28/07/2024)

Jeunes : 20€ (30€ à partir du 28/07/2024)

Les joueurs ayant un classement ELO estimé (E) sont automatiquement inscrits dans le tournoi « Open ».

Gratuité

L'inscription est gratuite pour les Grands Maîtres, Maîtres Internationaux et Grands Maîtres ICCF (par correspondance) licenciés A à la FFE et les membres de l'équipe de France Jeunes, sous réserve qu'ils aient prévenu l'organisateur au moins 48 heures avant le début du tournoi.

4.2. Comportement des joueurs

Les joueurs s'engagent à conserver, sur les lieux du tournoi et durant toute la période du tournoi, une tenue correcte.

Ils s'engagent à respecter l'arbitre, les organisateurs et les autres joueurs.

Il est interdit de fumer dans l'espace de jeu (salle de tournoi et salle d'analyse).

Les analyses sont interdites dans la salle du tournoi.

Les joueurs acceptent d'être pris en photo à tout moment de la partie.

La sortie de l'aire de jeu soumise à autorisation de l'arbitre.

4.3. Respect du règlement

Les joueurs s'engagent à respecter ce règlement.

Article 5 Prix

5.1. Attribution des prix

Les prix sont intégralement remis à la place. Sauf mention contraire, les prix ne sont pas cumulables. Les joueurs toucheront toujours le prix le plus intéressant.

Les prix ne seront remis qu'aux seuls joueurs présents à la cérémonie de clôture.

La remise des prix aura lieu au château de Fitère le samedi 10 août 2024 à partir de 14h30.

5.2. Liste des prix

La liste des prix officielle sera affichée avant la ronde 4.

Article 6 Divers

6.1 Photographies & Droit à l'image

Les photographies ne sont autorisées qu'avec des appareils silencieux et sans flash lumineux.

Chaque participant est susceptible d'apparaître sur une photographie publiée dans la presse ou sur internet. En cas de refus, il vous est demandé de nous le spécifier à l'avance.

6.2 Responsabilité

L'organisateur ne pourra pas être tenu responsable à l'égard des participants, de vols ou dégradations dans la salle, à l'accueil et à ses abords immédiats dont les parkings.

Le Cercle d'Echecs Risclois ne peut en aucun cas être tenu responsable de ce qui peut arriver aux affaires et aux véhicules des joueurs dans l'enceinte et sur le parking des lieux où se tiendra le tournoi. En cas de dégradation des locaux par les joueurs, les fautifs pourront être tenus pour responsables.